

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21084- 78EME ANNÉE

STÈLE AU CIMETIÈRE DU PÈRE LAFOSSE : HOMMAGE AUX MORTS SANS SÉPULTURE

Samedi 29 octobre, la section PCR de Saint-Pierre, des communistes venus de toute l'île et des réunionnais(e)s ont rendu hommage aux esclaves enterrés sans sépulture.

Depuis que Paul Vergès a fait ériger une stèle au cimetière du Père Lafosse, en collaboration avec Michel Reynolds, les communistes de La Réunion se rassemblent au vieux cimetière de l'Étang du Gol pour se souvenir et honorer ceux qui sont partis sans respect.



VERS UNE DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : "REVENIR AUX URNES PEUT ÊTRE UN CHEMIN"

La Première ministre Élisabeth Borne a évoqué la possibilité d'une dissolution de l'Assemblée nationale après le dépôt de la motion de censure par la Nupes, soutenue par le Rassemblement National.

La Première ministre a évoqué une alliance "choquante" pour tenter de renverser le gouvernement. Cette situation pourrait aboutir à une dissolution de l'Assemblée en cas de blocage durable selon elle.

La dissolution de l'Assemblée nationale est de nouveau évoquée. Élisabeth Borne a laissé entendre qu'une dissolution serait engagé en cas de blocage durable de la part des députés, dans une interview accordée au quotidien portugais Publico, le 29 octobre.

Cette prise de parole intervient après que les députés de la Nupes et du RN ont déposé ces derniers jours plusieurs motions de censure contre le gouvernement. *"S'il y a une alliance pour faire tomber le gouvernement de la part de groupes qui ne peuvent pas gouverner ensemble, revenir aux urnes peut être un chemin"*, a-t-elle laissé entendre.

La menace d'une dissolution a été brandie par le président Emmanuel Macron en septembre, puis en octobre. Emmanuel Macron a prévenu qu'en cas d'adoption d'une motion de censure pour la réforme des retraites, il envisagerait de dissoudre l'Assemblée.

La Première ministre a déploré que la Nupes et le RN aient voté ensemble une motion de censure visant le gouvernement.



"Certains leaders de gauche (...) se sont réjoui du soutien du RN, et ce que cela montre c'est que pour ce parti de gauche (...) et dans cette alliance de la Nupes, certains sont prêts à tout pour faire tomber le gouvernement, y compris à abandonner leurs valeurs", a-t-elle estimé.

Plusieurs motions de censure ont été déposées ces derniers jours en réponse au recours au 49.3 de la part de l'exécutif pour voter le budget 2023 et celui de la Sécurité sociale. Ces motions, si elles sont adoptées, permettent de renverser le gouvernement.

Pour l'heure, Élisabeth Borne a indiqué qu'*"on voit bien qu'il n'y a pas de majorité crédible qui puisse exister entre la Nupes et le RN, les électeurs ne partagent d'aucune façon la même vision de la société"*.

La participation du RN au vote de la première motion de censure déposée par la Nupes avait créé du malaise dans les rangs de la gauche et provoqué les critiques de la droite et de la majorité, qui dénonçaient une collusion entre le RN et la Nupes.

L'ENSEMBLE DU MEXIQUE LÉGALISE LE MARIAGE POUR TOUS DÉSORMAIS LÉGAL

La légalisation du mariage pour tous au Mexique s'est accélérée cette année, notamment après l'approbation par sept États de l'union entre deux personnes du même sexe.

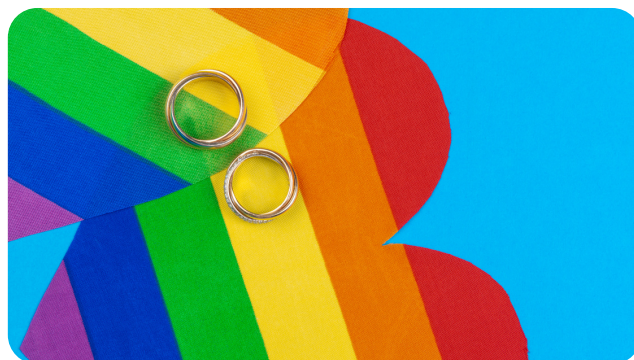
Le mariage pour tous est désormais légal dans tout le Mexique après son adoption par l'État de Tamaulipas (nord-est), qui était le dernier du pays à le criminaliser, a annoncé le Parlement local.

En novembre 2021, la chambre des députés de Puebla, l'un des 31 États du Mexique, a approuvé la loi qui autorise le mariage homosexuel. Cet État très conservateur, situé au sud de la capitale, Mexico, a été le quatorzième de la République fédérale à reconnaître ce droit aux homosexuels.

L'État de «Tamaulipas a approuvé les réformes de l'article 132 du Code civil de l'État, afin de reconnaître le droit au mariage entre personnes de même sexe», a indiqué l'institution dans un communiqué. «Il n'y a pas de personne de première ou de deuxième classe, tout le monde devrait jouir de ce droit», a indiqué la députée locale Nancy Ruiz, du Parti d'action nationale (PAN), parti de droite à l'origine de cette initiative.

La capitale de Mexico a ouvert la voie aux mariages entre personnes de même sexe en 2010. La décision de Tamaulipas intervient 12 années après.

Dans cinq des 32 États où ce droit a été instauré par des ordonnances judiciaires ou des décrets pris par les gouverneurs, il doit encore être harmonisé sur le plan législatif, a expliqué le politologue et militant LGBT Genaro Lozano sur son compte Twitter.



«Mais c'est désormais une réalité dans tout le Mexique. Merci à tous les militants et législateurs qui l'ont soutenu au fil des ans», a-t-il ajouté. C'est l'aboutissement de 13 ans de combat pour la communauté LGBT au Mexique.

La ville de Mexico a été la première en 2009 à autoriser le mariage homosexuel, tout en restant illégal dans les autres provinces de ce pays de 130 millions d'habitants. En 2015, la Cour Suprême, la plus haute instance judiciaire du pays, avait implicitement autorisé le mariage pour tous. La Cour a estimé que limiter le mariage à l'union de deux personnes de sexe différent était une atteinte aux droits humains.

La légalisation est entrée en vigueur sur tout le territoire, province par province. Jusqu'aux deux dernières, Guerrero, une province du Sud avant-hier et Tamaulipas sur la côte Nord-Est du pays. Le Mexique rejoint la liste des pays latino-américains qui ont légalisé le mariage pour tous. L'Amérique Latine - et ses 9 pays - est en train de devenir le continent de la progression des droits de la communauté LGBT.

Le dernier pays à avoir pris cette décision est Cuba, à la fin du mois de septembre lors d'un référendum sur la réforme complète du Code de la famille, approuvé avec 66% des suffrages. En décembre 2021, le Chili avait lui aussi légalisé le mariage pour tous et également autorisé l'adoption pour les couples homosexuels mariés. Auparavant, l'Argentine, le Brésil, la Colombie, l'Équateur, l'Uruguay et le Costa Rica, ont emprunté le même chemin.



IN GRAN FÊTE PA POU INVANTÉ, IN GRAN FÊTE POU ÉSPÈRÉ AVÈK LIDÉ KÉ LI PÉ ARIVÉ.

Mézami la somenn kréol i sorte fini, é oila ké banna la mète déyèr li in n'afèr i apèl Halloween : lo azar dann kalandriyé. Mwin té atande konm tazantan téi fé, pou fé konkiranss avèk spèss fète-bébète-la in pé téi kol déyèr li avèk la nuite gran-mèr kal. Mé la pa fé .I fo kroir i inprovize pa konmsa in lèvenman kiltirèl popilèr é mèm la nuite Halloween konm i fé dann dèssèrtin péi déor, sa sé in n'afèr k'i marsh pa, é d'aprè sak mi antan dir, sa la ansèrv défouloir dann dèssèrtin kartyé, in fasson pou révolté in poin sé tou, in bézoin pou révolté.

Pou kossa ?

Pé s'fèr pars si wi grate in pé la po « *noute viv ansanb* », toutsuite i tonb dsi boubou la kolèr. I diré Lo rényoné, nou par l'fète, sé d' mounè an kolèr. Pou kèl rézon ? Pars aforstan la zoué avèk nout lésipoir, sète-la la kass par bouté é pa arienk zordi, mé dopi kék é kèk zané. Kissoi nou l' atande promèss pèrsone la pa fé avèk nou, kissoi la fé anou promèss é la pa tienbo parol-la pa zamé tienbo parol.

Alor mézami, mi panss la pa néssèssèr kass la tête pou invant in fète popilèr pars lo rényoné konm d'ote mounè i koné fè la fète si zot la

anvi fé la fète, mé i fé pa la fète sir komande é anplisské sa li pé pa fé la fète toulézour. Si in zour zot néna dann zot min kalandriyé zot komine épi kalandriyé bande komine dann l'arondisman zot va oir lokazyon fé la fète i manke pa é la plipar d'tan sa i kol pa avèk zot lanvi azot pou fé la fète.

Alor aprés in pé v'alé oir dann zoinal lo bande top épi lo bande flope. Zot i pé fé sa si zot i vé mé assiréman avan l'ané i komanss zot i pé déza par zot mèm prévoir kossa va fé top épi kossa la fé flop. Néna dé zour i sone konm in zour d'fète dann la tête demounè, mé d'ote zour i sone pa ditou konm in zour d'fète.

Mézami in gran bouté ma vi mwin l'atande in gran fète-sète lo zour nou va gingn lotonomi-mé zour d'fète la la pa arivé. Zordi mi atande lo zour lotonomi alimantèr, lotonomi dann l'énèzi, épi d'ote ankor san konté la grande fète dsu la finission la mizèr dann noute péi, épi l'antante rante bane péi loséan indien.

Mi koné pa si m'a oir ali, mé lidé ké li pé arivé, i ède amwin garde lékilib pou marshé, é pou lité...

A bon ékoutèr, salu.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433